

Programme



UNE JOURNÉE DÉDIÉE À L'ANNÉE DES OUTREMER

Conférence tenue à l'initiative de Jad.COM avec le soutien de l'Intergroupe Parlementaire de l'Outremer, présidé par Monsieur Alfred ALMONT Député de la Martinique, en partenariat avec la Délégation du Sénégal auprès de l'Unesco représentée par son Excellence Monsieur Papa Momar DIOP Ambassadeur, Délégué permanent du Sénégal auprès de l'Unesco

8 h 45 : Accueil des participants
9 h 00 : Allocutions d'ouverture

Monsieur Robby JUDES
Conseiller auprès du
Commissaire de l'Année des
Outremer

**Madame Joëlle GARRIAUD
MAYLAM**
Sénatrice des Français établis hors
de France, Présidente du groupe
interparlementaire d'amitié
France-Sénégal au Sénat.

**Monsieur Ousmane Blondin
DIOP**, Ministre délégué,
Délégation permanente du
Sénégal auprès de l'UNESCO.

10 h 00 : Table ronde I
**Questions d'Histoire de la
Représentation Nationale
Française.**

**Modératrice : Stéphanie
MELYON-REINETTE** Enseignant-
chercheur, Université des
Antilles et de la Guyane.

Intervenants :
Marcel DORIGNY Historien,
Maître de Conférence, Université
Sorbonne Paris VIII « La
Représentation Nationale et les
anciennes colonies françaises.
Première période
révolutionnaire »
(Interview Acte I)

Dominique CHATHUANT,
Professeur agrégé d'histoire-
géographie à Reims. « La
Représentation parlementaire
coloniale sous la Troisième
République ou comment peut-on
être un Français d'outremer ».

Fred RENO, politologue, Maître de
conférences, Université des
Antilles et de la Guyane.
« Sociologie des députés des

Antilles et de la Guyane sous la
5ème République. De 1958 à
2007 »

Olivier STIRN, Ancien Ministre -
Secrétaire National UMP en charge
de la diversité.

Amadou-Ciré SALL, Député,
représentant des Sénégalais
établis hors du Sénégal, « Les
parlementaires issus du
Sénégal dans l'Histoire de la
Représentation Nationale
française ».

Ousmane Blondin DIOP, Ministre
délégué, Délégation permanente
du Sénégal auprès de l'UNESCO.

12h 00 : Pause déjeuner

**14 h 00 : Discours de Gaston
MONNERVILLE déclamé par
Jacques MARTIAL**

14h15 : Table ronde II.
**L'apport des Ultramarins
dans le rayonnement des
grands principes
universalistes. La question
de l'abolition de l'esclavage
et de sa commémoration.**

**Modératrice : Klara BOYER-
ROSSOL**, Doctorante en Histoire
de l'Afrique, Université Paris
VII.

Intervenants :
Marcel DORIGNY, historien,
maître de Conférence, Université
Sorbonne Paris VIII
« Représentation nationale et
Abolition de l'esclavage. La
marche vers la seconde
abolition ». (Interview Acte II)

Frédéric REGENT, Maître de
conférences d'Histoire à la
Sorbonne Paris I. « Les premiers
parlementaires des colonies
1789-1799 ».

Françoise VERGES, Présidente Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'esclavage. « L'abolition de l'esclavage et la loi de 2001: mémoires, réparation, restitution, réinterprétation ».

Karfa DIALLO, Président de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs de Bordeaux. Communication sur la loi incriminant la traite des esclaves et sa commémoration au Sénégal (2010).

15h 30 : Table ronde III - Les talents de la France Métissée face aux nouveaux enjeux de la mondialisation

Modérateur : André-Michel BESSE, Ancien P.D.G. de R.F.O., Consultant dans l'audiovisuel.
Intervenants :

George-Axelle BROUSSILLON, Responsable Diversités International du Groupe L'ORÉAL.

C o u m b a D I O U K H A N É, Conseillère Régionale Ile de France - Secrétaire Nationale UMP.

François DURPAIRE, Historien des identités, président du mouvement pluri citoyen.

Claudy SIAR, Délégué Interministériel à l'égalité des chances des Français d'Outremer.

16h45 : Pause-Café

17h00 : Table ronde IV - Les femmesParlementaires au cœur des Nations.

Modérateur : Ousmane N'DIAYE, journaliste à *Courrier International*.

Intervenantes :

Benedita DA SILVA, Députée fédérale de l'Etat de Rio, Brésil.

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM Sénatrice des Français établis hors de France, Présidente du groupe interparlementaire d'amitié France -Sénégal au Sénat.

Marie Anne MONCHAMP, Secrétaire D'État chargée de la Cohésion Sociale.

18H15 : Restitution et conclusion des travaux de la journée

RAPPORTEUR Matinée : Roger ANGLO - Écrivain.

RAPPORTEUR POUR L'ENSEMBLE DU COLLOQUE : Robby JUDES - Conseiller auprès du Commissaire de l'Année des Outremer.

18H45 : POINT PRESSE

Le vote des femmes a été prévu par l'ordonnance du 21 avril 1944 (*Journal officiel* du 22 avril 1944). Les femmes ont voté pour la première fois à l'occasion des municipales du 29 avril 1945. Cela a permis à 33 femmes d'être élues, en octobre 1945, députées.

Le 6 juin 2000, une loi est votée pour assurer la parité dans les milieux politiques.

Pour autant, en 2011, les femmes restent malheureusement encore minoritaires dans les instances parlementaires françaises. Le pourcentage de femmes siégeant dans les parlements nationaux se situe autour de 18% ce qui place la France à la 18ème place des États de l'Union européenne.